

En 2007, plus d'un quart de la dépense intérieure d'éducation, soit 35,9 milliards d'euros, a été consacré à l'enseignement du premier degré. Depuis 1980, la dépense moyenne pour un élève du premier degré a augmenté de 79 % en prix constants, pour s'établir à 5 350 euros en 2007.

En 2007, la dépense d'éducation pour le premier degré (enseignement élémentaire et maternel, adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés et activités liées) représente 35,9 milliards d'euros.

Environ 40 % de cette dépense est financée par les collectivités territoriales, essentiellement les communes qui prennent en charge la rémunération de personnels non enseignants (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles – ATSEM), ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles. Les dépenses de personnel représentent 76 % de la dépense totale, dont un peu plus de 25 % pour les personnels non enseignants.

De 1980 à 1992, la part de la dépense d'éducation consacrée au premier degré avait continûment régressé, de 28,9 % à 26,4 %, avant de croître légèrement jusqu'à 28,5 % en 2007. Alors que la dépense intérieure d'éducation augmentait globalement de 85 % en 27 ans, à prix constants, la hausse pour le premier degré est de 82 %.

De 1980 à 2007, la dépense moyenne pour un élève du 1^{er} degré est passée, à prix constants, de 2 780 euros à 5 350 euros, soit une augmentation de 79 %, ou en moyenne de 2,2 % par an (compte tenu des ruptures de séries en 1999 et en 2006), dans un contexte, sur longue période, de baisse des effectifs d'élèves du premier degré et de revalorisation des carrières des enseignants (création du corps des professeurs des écoles).

Les comparaisons internationales de coûts moyens par élève de l'enseignement élémentaire montrent qu'en 2005 la France se situe toujours en dessous de la moyenne de l'OCDE, nettement en deçà de pays comme les États-Unis ou la Suède. Parmi les pays européens comparables, seule l'Allemagne présente des coûts inférieurs.

Depuis 1980, les dépenses annuelles moyennes par élève du préélémentaire et de l'élémentaire se sont nettement rapprochées, pour atteindre environ 4 270 euros en 1997, grâce à l'augmentation du nombre moyen d'enseignants par élève et à l'important accroissement des dépenses de personnel des communes en préélémentaire. Depuis 1998, le coût de l'élève en élémentaire redevient supérieur à celui de l'élève en préélémentaire (d'environ 9 % en 2007).

De 1990 à 2007, le coût d'une scolarité primaire, calculé en tenant compte pour chacune de ces deux dates du nombre moyen d'années passées en préélémentaire et en élémentaire, s'est accru de 47 %.

Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires.

La dépense d'éducation pour le premier degré comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de la métropole et des DOM pour l'enseignement et les activités liées : cantines et internats, administration, orientation, médecine scolaire, fournitures scolaires, transports scolaires, rémunération des personnels d'éducation en formation, etc., pour la partie correspondant au premier degré. Cette dépense est évaluée chaque année par le Compte de l'éducation, compte satellite de la Comptabilité nationale. En 1999, celui-ci a fait l'objet d'une rénovation ; trois changements importants ont été apportés :

- intégration des DOM
- nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels
- réévaluation des dépenses des ménages.

À partir de 2006, la loi organique relative aux Lois de Finances (LOLF) modifie les règles budgétaires et comptables de l'État, notamment en matière de charges sociales mieux évaluées et affectées aux rémunérations des agents de l'État. L'indicateur international est présenté en équivalents-dollars convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat qui sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Source : MEN-DEPP

Pour les comparaisons internationales : OCDE

Champ : métropole + DOM, ensemble

01 La dépense d'éducation pour le premier degré

métropole + DOM

	1980	1990	2000	2006	2007
DIE pour le premier degré *					
aux prix courants (en milliards d'€)	8,3	18,3	28,6	34,8	35,9
aux prix de 2007 (en milliards d'€)	19,7	24,3	33,1	35,7	35,9
Part dans la DIE (en %)	28,9	26,9	27,2	28,5	28,5
Dépense moyenne par élève *					
aux prix de 2007 (en €)	2 780	3 550	4 990	5 320	5 350
Structure du financement initial (en %) **					
État				53,2	52,9
<i>dont MEN</i>				52,5	52,3
Collectivités territoriales				40,1	40,4
Autres administrations publiques et CAF				1,7	1,7
Entreprises				0,0	0,0
Ménages				5,0	5,0

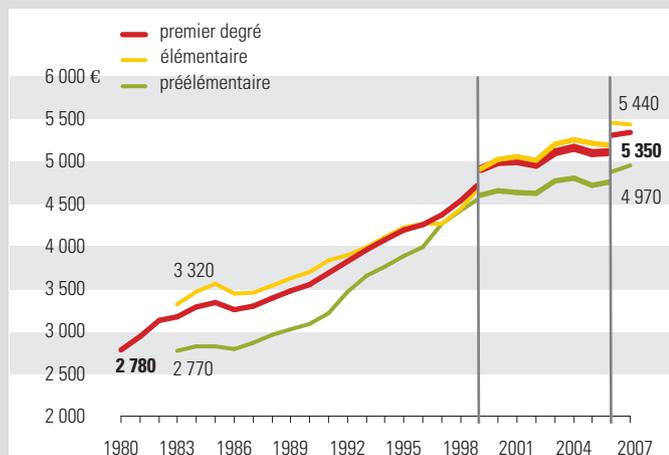
(*) La réévaluation de la DIE (voir *méthodologie indicateur 01*) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2007.

Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

(**) La structure du financement initial du premier degré a fait l'objet d'une nouvelle estimation à partir de 2003.

Source : MEN-DEPP

02 Évolution de la dépense moyenne par élève aux prix 2007 (1980-2007)



Ce graphique présente deux ruptures de série : en 1999, rupture due à la rénovation du Compte de l'éducation (métropole + DOM) ; en 2006, rupture due à la modification des règles budgétaires et comptables de l'État (LOLF).

Source : MEN-DEPP

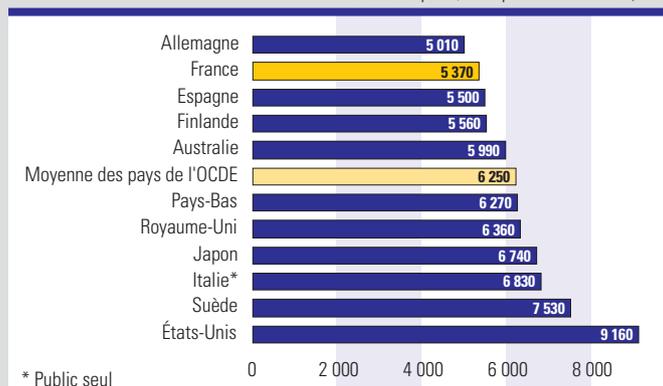
03 Dépense pour une scolarité primaire (aux prix de 2007) compte tenu de la durée moyenne et des coûts moyens des scolarités en 1990 et 2007

	1990		2007	
	en euros	en %	en euros	en %
Préélémentaire	10 200	34,2	15 910	36,4
Élémentaire	19 600	65,8	27 760	63,6
Total	29 800	100,0	43 670	100,0

Source : MEN-DEPP

Dépense moyenne pour un élève de l'élémentaire

Public et privé, en équivalents-dollars (2005)



Source : OCDE, édition 2008 de *Regards sur l'éducation*